

Mercredi 31 mai 2017



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

FEUILLETON N° 61

ET AVIS

DEUXIÈME SESSION, QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. FLETCHER

(N° 204) — *Loi sur les jours fériés (modification de diverses dispositions législatives)/The Statutory Holidays Act (Various Acts Amended)*

M^{me} FONTAINE

(N° 227) — *Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale (exigences en matière de perfectionnement et de formation continue)/The Provincial Court Amendment Act (Mandatory Training and Continuing Education)*

M. SWAN

(N° 229) — *Loi modifiant la Loi sur les conflits d'intérêts au sein de l'Assemblée législative et du Conseil exécutif/The Legislative Assembly and Executive Council Conflict of Interest Amendment Act*

M. SWAN

(N° 230) — *Loi modifiant la Loi sur l'organisation du gouvernement/The Executive Government Organization Amendment Act*

M. KINEW

(N° 231) — *Loi modifiant la Loi sur l'administration scolaire (cadre stratégique sur l'éducation et l'histoire des Premières nations, des Métis et des Inuits)/The Education Administration Amendment Act (First Nations, Metis and Inuit Education Policy Framework)*

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

QUESTIONS ORALES

PÉTITIONS

M. MALOWAY

M^{me} MARCELINO (Logan)

M. MARCELINO (Tyndall Park)

M. SARAN

M. LINDSEY

M^{me} LATHLIN

GRIEFS

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

(39 h 19 min)

(Assemblée — Relations avec les Autochtones et les municipalités)

(salle 255 — Finances)

(salle 254 — Conseil exécutif)

APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE

M. le *ministre* FIELDING

(N^o 9) — *Loi sur le protecteur des enfants et des jeunes/The Advocate for Children and Youth Act* — **projet de loi désigné par le gouvernement**

M. le *ministre* FIELDING

(N^o 11) — *Loi modifiant la Loi sur la garde d'enfants (compétences et formation du personnel)/The Community Child Care Standards Amendment Act (Staff Qualifications and Training)* — **projet de loi désigné par le gouvernement**

M. le *ministre* GOERTZEN

(N^o 13) — *Loi modifiant la Loi sur les professions de la santé réglementées/The Regulated Health Professions Amendment Act* — **projet de loi désigné par le gouvernement**

M^{me} la *ministre* STEFANSON

(N^o 16) — *Loi modifiant la Loi sur les enquêtes médico-légales/The Fatality Inquiries Amendment Act* — **projet de loi désigné par le gouvernement**

M^{me} la *ministre* STEFANSON

(N^o 17) — *Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les tribunaux/The Court Security Amendment Act* — **projet de loi désigné par le gouvernement**

M^{me} la *ministre* STEFANSON

(N^o 18) — *Loi sur la sécurité de la Cité législative/The Legislative Security Act* — **projet de loi désigné par le gouvernement**

M. le *ministre* SCHULER

(N^o 19) — *Loi sur la Société pour l'efficacité énergétique au Manitoba/The Efficiency Manitoba Act* — **projet de loi désigné par le gouvernement**

M. le *ministre* SCHULER

(N^o 20) — *Loi sur la gouvernance et l'obligation redditionnelle des corporations de la Couronne/The Crown Corporations Governance and Accountability Act* — **projet de loi désigné par le gouvernement**

M. le *ministre* FRIESEN

(N^o 21) — *Loi sur la responsabilité financière et la protection des contribuables/The Fiscal Responsibility and Taxpayer Protection Act* — **projet de loi désigné par le gouvernement**
(amendé — comité)

M. le *ministre* FRIESEN

(N^o 22) — *Loi sur la responsabilisation en matière de réglementation et modifiant la Loi sur les textes législatifs et réglementaires/The Regulatory Accountability Act and Amendments to The Statutes and Regulations Act* — **projet de loi désigné par le gouvernement**

M^{me} la *ministre* STEFANSON

(N^o 25) — *Loi sur la réduction des méfaits du cannabis (modification de diverses dispositions législatives)/The Cannabis Harm Prevention Act (Various Acts Amended)* — **projet de loi désigné par le gouvernement**

(amendé — étape du rapport)

M^{me} la ministre STEFANSON

(N^o 26) — *Loi modifiant la Loi sur le financement des élections/The Election Financing Amendment Act* — **projet de loi désigné par le gouvernement**

M. le ministre FRIESEN

(N^o 28) — *Loi sur la viabilité des services publics/The Public Services Sustainability Act* — **projet de loi désigné par le gouvernement**

M. le ministre GOERTZEN

(N^o 29) — *Loi sur la restructuration des unités de négociation dans le secteur de la santé/The Health Sector Bargaining Unit Review Act* — **projet de loi désigné par le gouvernement**

M. le ministre CULLEN

(N^o 33) — *Loi sur l'indexation du salaire minimum (modification du Code des normes d'emploi)/The Minimum Wage Indexation Act (Employment Standards Code Amended)*

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M^{me} la ministre COX

(N^o 23) — *Loi modifiant la Loi sur la pêche/The Fisheries Amendment Act* — **projet de loi choisi par l'opposition**

(M. SWAN)

Motion de M. le ministre GOERTZEN

(N^o 34) — *Loi sur l'aide médicale à mourir (protection des professionnels de la santé et autres)/The Medical Assistance in Dying (Protection for Health Professionals and Others) Act*
(Période des questions orales — 15 min)

Motion de M. le ministre FRIESEN

(N^o 36) — *Loi d'exécution du budget de 2017 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2017*
(M. MALOWAY — 4 min)

DEUXIÈME LECTURE

M. le ministre FRIESEN

(N^o 24) — *Loi de 2017 sur la réduction du fardeau administratif et l'efficacité du gouvernement/The Red Tape Reduction and Government Efficiency Act, 2017* — **projet de loi choisi par l'opposition**

M^{me} la ministre STEFANSON

(N^o 27) — *Loi modifiant la Loi électorale/The Elections Amendment Act* — **projet de loi choisi par l'opposition**

(Recommandé par l'administrateur)

M^{me} la ministre CLARKE

(N^o 30) — *Loi sur la gestion locale des véhicules avec chauffeur/The Local Vehicles for Hire Act* — **projet de loi choisi par l'opposition**

M. le ministre WISHART

(N^o 31) — *Loi modifiant la Loi sur l'administration de l'enseignement postsecondaire/The Advanced Education Administration Amendment Act* — **projet de loi choisi par l'opposition**

M. le ministre EICHLER

(N^o 35) — *Loi modifiant la Loi sur le financement d'organismes de producteurs agricoles/The Agricultural Producers' Organization Funding Amendment Act*

M^{me} la ministre SQUIRES

(N^o 37) — *Loi sur les commotions cérébrales chez les jeunes athlètes/The Concussion in Youth Sport Act*

MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT — DÉBAT

Motion de M. le ministre MICKLEFIELD

Que malgré le *Règlement* et les usages de l'Assemblée, le projet de loi 213 — *Loi modifiant la Loi sur la fonction publique (embauche préférentielle des réservistes ayant été en activité de service)/The Civil Service Amendment Act (Employment Preference for Reservists with Active Service)* — soit réinscrit pendant la deuxième session de la 41^e législature à l'étape où il se trouvait au moment de la prorogation de la première session de cette même législature.

[M^{me} MARCELINO (Logan) — illimité]

PROPOSITIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT — DÉBAT

Motion de M. le ministre GOERTZEN — Financement souple, durable et à long terme en matière de soins de santé

Attendu :

que la santé est le poste budgétaire le plus important pour les provinces et les territoires, lesquels sont responsables de la prestation de services de santé de qualité pour les Canadiens;

que les provinces couvrent plus de 75 % des coûts liés aux soins de santé et que le gouvernement fédéral continue de réduire l'augmentation de son financement;

que l'approche unilatérale du gouvernement fédéral ainsi que son refus d'entreprendre une discussion sur l'importance d'un partenariat durable et à long terme visant le financement des soins de santé devraient préoccuper tous les Manitobains;

que le Manitoba fait face à une situation budgétaire difficile et que la décision prise par le gouvernement fédéral de réduire le financement des soins de santé de plus de un milliard de dollars au cours des dix prochaines années rendra encore plus difficile la fourniture des services aux Manitobains;

que le financement provenant du fédéral est essentiel pour que la province puisse faire face aux coûts grandissants associés aux besoins en matière de soins de santé de sa population croissante et vieillissante,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba soit exhortée à réitérer la position exprimée par d'autres gouvernements représentant les intérêts de 90 % de la population du Canada, soit qu'avant de poursuivre les discussions sur le renouvellement de l'entente sur les transferts fédéraux en matière de santé, les premiers ministres provinciaux demandent à celui du gouvernement fédéral de les rencontrer au sujet de la nécessité de prévoir un financement du système des soins de santé qui soit souple, durable et à long terme et, si cette rencontre n'a pas lieu, que toute réduction proposée de ce financement soit reportée à l'exercice 2018-2019.

[M. MARCELINO (Tyndall Park) — 17 min]
